



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise de l'avis du comité de suivi des retraites

Le comité de suivi des retraites, instance indépendante présidée par Mme Yannick MOREAU, est chargé de rendre chaque année, au plus tard le 15 juillet, un avis annuel et public dans lequel il indique s'il considère que le système de retraite s'éloigne de façon significative des objectifs définis par la loi.

Dans son quatrième avis remis ce jour au Premier ministre et à la ministre des Solidarités et de la Santé, le comité de suivi des retraites analyse les projections financières présentées par le conseil d'orientation des retraites (COR) en juin dernier.

Le Gouvernement prend note des constats du comité. S'agissant de la situation des retraités, leur niveau de vie est satisfaisant et la situation relative des femmes continue à s'améliorer. Concernant les équilibres financiers, si les dépenses restent contenues à long terme, le comité souligne que le système de retraite n'est pas à l'équilibre, contrairement aux précédentes anticipations. Le Gouvernement prend acte de la recommandation visant à ramener le système sur une trajectoire d'équilibre.

Le Premier ministre rappelle que le Gouvernement engagera la rénovation du système de retraite pour le rendre plus juste et plus transparent, tout en préservant les équilibres financiers.

S'agissant des suites qu'il entend donner à la recommandation du comité de suivi des retraites, le Gouvernement en informera le Parlement dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80

communication@pm.gouv.fr